



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré
1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet
Tél. 05 46 07 95 03 - asso.gemre17@yahoo.fr - <http://gemre.wifeo.com/>

Communiqué GEMRé du 01 Juin 2013

Jeudi 30 mai 2013: GEMRE plus déterminée que jamais !

Jeudi 30 mai, malgré la pluie et le vent, de nombreux adhérents ont participé à l'Assemblée Générale annuelle de GEMRE.

Le Président Jean Marc Jucker, entouré de son bureau, a tiré un bilan plus que satisfaisant de la première année d'activité de la jeune association créée pour obtenir la gratuité de passage pour tous sur l'Île de Ré, comme le garantit la Constitution de notre République.

Fort déjà de 124 adhérents, de La Rochelle et de Charente Maritime, mais aussi de la France entière, GEMRE a mené, en 2012, pratiquement une action par mois. Elle a, notamment, recueilli quelque 5 000 signatures identifiées sur sa pétition exigeant cette gratuité due à tous, contrairement à ce que disent les élus rhétais.

De nombreux élus rencontrés par GEMRE, dont M. JF Fontaine, Vice Président de l'Agglomération Rochelaise, se sont déjà prononcés pour cette gratuité.

Parmi les différentes actions décidées pour 2013, par l'Assemblée Générale:

Une action très spectaculaire vers les usagers de la route, mais dont la nature sera révélée le jour même,

L'interpellation de tous les candidats qui se déclarent pour les prochaines élections locales,

Des courriers à destination de tous les élus qui ne se sont pas encore prononcés contre ce racket,

...

Le coût de l'adhésion à GEMRE a été maintenu à 5 euro.

Rappelons que GEMRE réclame notamment l'application du Code de l'Environnement (article L321-11), qui permet au Conseil Général de dispenser les Charentais Maritimes du paiement de l'écotaxe du Pont.

La Rochelle le 01 06 2013

Pour GEMRé
Patrick

Contact : Jean Marc JUCKER

Courriel : asso.gemre17@yahoo.fr

Web : <http://gemre.wifeo.com/>

Facebook : <http://www.facebook.com/AssociationGemRe17>